

**CONSEIL MUNICIPAL DU
VENDREDI 27 JUIN 2014
COMPTE RENDU**

PRÉSENTS :

Pascal PONCET, Madeleine VEILLAS, Emmanuelle BARLERIN, Colette MELON, Dominique VIETTI, Clare VERNIN, Nathalie OSSEDAT, Urielle GONARD, Bernard MEIER, Daniel CHALOT, Jean-Paul ROYER, Nicolas OSSEDAT, Jean-Michel BRISSAY-CHATRE, Michaël DAUSSY.

ABSENT excusé : Michel COMPAGNAT

1 – DEPOUSSIERAGE ORGUE CAVAILLE-COLL DE L EGLISE - DEMANDE DE SUBVENTION A LA DRAC

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le maire à demander une subvention auprès de la DRAC, du Conseil Général et au titre de l'enveloppe parlementaire pour le dépoussiérage de l'Orgue Cavaille-Coll de l'église Paroissiale. En effet lors de la dernière visite d'entretien Oliver BERNARD, Facteur d'Orgue, a préconisé un entretien et un réglage approfondi de cet instrument classé. Ce travail très minutieux représente un cout HT de 13341.97 .La paroisse participerait elle aussi au financement de cette lourde intervention.

2 – AVANT PROJET AMENAGEMENT DES PLACES DE ROCHETAILLÉE ET DE LA CONCHE

Le maire présente à l'assemblée le rendu du bureau d'études REALITES quant à l'aménagement des places de Rochetaillée et de la Conche qui ,pour cette dernière privilégie, l'effet de place et le ralentissement des voitures compte tenu de la proximité de l' école. Pour la place de Rochetaillée le projet tient compte de la configuration marché et fête patronale.

Ces avant projets sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

3 – RECRUTEMENT AU SECRETARIAT SUITE A CONGE MALADIE SECRETAIRE DE MAIRIE

Le maire informe le conseil municipal de l'absence de la secrétaire de mairie pour congé maladie. Afin de palier à cette absence et à l'approche des congés d'été, une personne est recrutée pour une période de 3 mois.

4 – COMMISSION DE SUIVI DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC : DESIGNATION DE 2 MEMBRES SUPPLEMENTAIRES

Suite aux observations de la sous-préfecture quant à la constitution de la commission de suivi de délégation de service public il est nécessaire de nommer deux personnes supplémentaires. La commission est donc désormais ainsi constituée :

TITULAIRES : CHALOT Daniel - BRISSAY-CHATRE Jean Michel - BARLERIN Emmanuelle

SUPPLEANTS : OSSEDAT Nicolas - VIETTI Dominique -MELON Colette

5 – REGULARISATION DU CHEMIN DE RETAVAT / LE BANCHET

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents (Pascal PONCET a quitté la salle car partie de la régularisation et n'a donc pas participé au vote) approuve la régularisation du chemin de Retavat visant à ce que Monsieur et Madame PONCET cèdent à la commune les terrains implantés sur le terrain d'assiette du « nouveau chemin » pour 739 m² en contre partie de parcelles communales (terrain d'assiette « ancien chemin » + friches) pour une superficie de 756 m². La valeur identique des biens invite à privilégier l'échange. Madeleine VEILLAS est chargée de contacter Me NION pour la rédaction des actes.

6 – EOLIENNES

Le conseil approuve à l'unanimité des membres présents, les éléments de réponse donnés à Madame la Préfète de la Loire questionnant la commune dans le cadre du dépôt de permis de construire de 9 éoliennes sur les communes de Chérier et la Tuillère.

7 – ADHESION SPA ET ARCHE DE NOE

La commune n'ayant pas de fourrière municipale, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de passer convention avec la SPA moyennant la somme de 0.19 €/habitant.

8 – DELEGATION DONNEES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de donner un certain nombre de délégations au maire pendant l'exercice du mandat.

9 – DEMANDE D ACQUISITION DE TERRAIN PAR M. OUDIN « CONCEPT CHARPENTES »

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le principe de vendre entre 2 et 3000 m² de terrain à M. OUDIN entre sa propriété et la fromagerie au prix de 10 €/m² pour y construire un bâtiment à usage de stockage pour son activité "Concept Charpentes".

10 – MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION AMF SUR LES CONSEQUENCES DE LA BAISSSE MASSIVE DES DOTATIONS DE L ETAT

Monsieur le Maire donne lecture de la motion proposée par l'Association des Maires de France pour soutenir l'action en vue d'alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'état.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte cette motion.

11 – GROUPEMENT DE COMMANDES D ELECTRICITE PAR LE SIEL

La commune répond favorablement à l'adhésion proposée pour le dispositif d'achat groupé conduit par le SIEL.

12 – INFORMATIONS DIVERSES

Le maire porte à la connaissance diverses infos :

- lecture d'une lettre émanant de la FDSEA concernant l'interdiction des produits phytosanitaires,
- projet de Mmes CHATRE et GOUTORBE d'un accueil de jour pour ALZEIMER

Séance levée à 23 h 00